



COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID 19 – La Wallonie rassemble ses forces pour faire face aux urgences sociales

Soucieuse du sort de nombreux citoyens touchés par la crise du covid-19, la Wallonie met en place un service d'aides aux urgences sociales, et ce via deux canaux : le renforcement des numéros verts 1718 (pour les francophones) et 1719 (pour les germanophones) et la mise à disposition de FAQ spécifiques sur le portail luttepauvrete.wallonie.be

La crise du coronavirus est difficile à gérer pour tout un chacun mais elle fragilise également d'autant plus les personnes qui en temps « normal » devaient déjà affronter de nombreuses difficultés.

En effet, les personnes précarisées, porteuses de handicap, en détresse psychologique, en situation de difficulté sociale importante, etc. sont souvent plus démunies face à la crise sanitaire.

Dans ce cadre, le Gouvernement de Wallonie et le Réseau wallon de lutte contre la Pauvreté (RWLP) ont lancé une *task force* d'urgence sociale afin d'adopter une approche concertée des problèmes qui surviendront dans le cadre de l'épidémie du coronavirus et qui impacteront les populations les plus vulnérables. Coordinée par le cabinet du Ministre-Président, elle rassemble les représentants de l'ensemble des Ministres wallons, ainsi que des représentants du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), de la Fédération des CPAS, de la Fédération des services sociaux (FDSS), du Service Public de Wallonie et de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).

Ce groupe de travail a rapidement débouché sur **la mise en place d'un service d'aides aux urgences sociales** via deux canaux :

- Le renforcement des numéros verts wallons **1718** (pour les francophones) et **1719** (pour les germanophones) ;
- La mise à disposition de FAQ spécifiques sur le portail : luttepauvrete.wallonie.be

Toute personne ayant une question relative aux aides existantes en matière d'**alimentation**, de **crédit**, de **logement**, de **situation professionnelle** ou de **chômage** est donc invitée à utiliser un de ces deux canaux pour recevoir un accompagnement personnalisé.

Au travers de ce dispositif, l'ensemble des personnes répondant au 1718 ont été formées dans un temps record à répondre à toutes ces questions. Il se font également le relais entre une personne en difficulté et l'interlocuteur adéquat pour l'aider (aides psychologiques, aides aux assuétudes, détresses familiales, etc.). Le site luttepauvrete.wallonie.be a, lui, été nourri d'une soixantaine de questions répondant aux besoins spécifiques des personnes en difficultés et envoie également vers les aides adéquates pour chacune des questions évoquées.

La concrétisation de ce projet en deux semaines est le fruit de la mutualisation des forces de l'ensemble du réseau institutionnel et associatif wallon.

« Cette crise a un impact significatif pour les populations les plus vulnérable, celles-ci nécessitent une attention particulière. Avec l'ensemble du Gouvernement, nous sommes extrêmement soucieux et attentif à leur situation. C'est pourquoi il nous semblait essentiel de mettre en place, le plus rapidement possible, ce service d'aides aux personnes en situation d'urgence sociale » indique Elio



Wallonie
Le Gouvernement



Di Rupo, Ministre-Président de Wallonie.

CONTACTS :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE

0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be

Nicolas Yernaux | Porte-parole du Service Public de Wallonie

0486/95.99.40 – nicolas.yernaux@spw.wallonie.be